

#### Date, horaires, lieu, programme

**Lundi 11 octobre 2021 - 10h30-18h30**  
**ou Mardi 12 octobre 2021 - 9h-17h**  
**(journée au choix)**

**Positionnement du DAD, Statut et Missions du DAD et Organisation du DAD dans sa fonction de direction**

**LIEU : Association des Maires de France – Salle du 1<sup>er</sup> étage**

*Formation qui se situe dans la continuité de l'atelier proposé le vendredi 11 juin 2021 à l'occasion du Congrès de l'ANDAM*

**Formation assurée par Raphaël DINTRE, Consultant sénior STRATORIAL**

#### Programme prévisionnel de la journée de formation :

##### Le positionnement du DAD

- Vis-à-vis des du Président et du bureau de l'association
- Vis-à-vis des équipes qu'il encadre
- L'organisation du DAD dans sa fonction de direction (gestion du temps notamment)

*Les DAD participant à la matinée sont invités à faire part de toutes les questions et points qu'ils souhaiteraient voir aborder lors de la journée de formation (voir en bas de la page).*

**Pour vous inscrire, merci de renvoyer ce bulletin par mail ou courrier au plus tard le vendredi 24 septembre 2021 impérativement à :**

**Hélène DAHAN**  
 Association des Maires de la Loire et des Présidents d'intercommunalité  
 18 Quai de l'Astrée - 42 600 MONTBRISON  
 ☎ 04 77 96 39 08  
 mail : [amf42@amf42.fr](mailto:amf42@amf42.fr)



### Inscription Journée ANDAM du 11 ou 12 octobre 2021

Association départementale \_\_\_\_\_

Prénom NOM \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Inscription à la journée de formation proposée par l'ANDAM le 11 ou 12 octobre 2021	TARIF (facture envoyée à l'issue de la formation)
<input type="checkbox"/> Participera à la journée de formation du 11 octobre <input type="checkbox"/> Participera à la journée de formation du 12 octobre <input type="checkbox"/> Participera au déjeuner	<input type="checkbox"/> 50 euros la journée de formation <input type="checkbox"/> 25 euros le déjeuner

#### Questions que vous souhaiteriez aborder :

.....

.....

.....

Date : \_\_\_\_\_

Signature  
 et cachet de l'AD